



CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 29 JANVIER 2016

19 H 30

PROCES VERBAL

Le vendredi 29 janvier 2016 à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 janvier 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de Montreuil-sous-Pérouse sous la présidence de Monsieur Louis MÉNAGER, Maire.

Présents :

M. Louis MÉNAGER, Maire,
Mme Patricia TEMPLON, M. Marcel MESSÉ, M. Jean-Pierre DAUPHIN, Adjoint,
Mme CHATAIGNIER Isabelle, Conseillère Délégué
Mme Sylvie VEILLARD, M. Arnaud COLAS, M. Gwenaël GRANDAIS, M. Franck ORRIÈRE, Mme Fabienne HALET, M Jean-Michel MAZURE, Mme Sylvie BODIN.

Absents excusés : Mme Marie GUÉGUIN, Adjointe ; M. DURAND Gérard, Conseiller Délégué ; Melle BOUTROS Stéphanie

□□□□□

0.1 Secrétaire de séance

Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme Patricia TEMPLON a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

□□□□□

QUESTION N°1 - FINANCES

Proposition de financement

Le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition de financement de la Caisse d'Épargne d'un montant de 450 000€, destiné à financer le programme du prêt relais N°8320049 de 500 000€ non terminé à ce jour.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte la proposition de la Caisse d'Épargne pour un crédit relais d'un montant de 450 000€ dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 450 000€

Durée : 3 ans

Taux fixe : 2,14%

Remboursement du capital : In fine

Date de déblocage des fonds : Au plus tard le 15/02/2016

Remboursement anticipé : Partiel ou total à chaque échéance sans frais ni pénalité

Calcul et paiement des intérêts taux fixes : Trimestriel

Frais de dossier : 0,25% du montant emprunté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne tous pouvoirs au Maire pour signer tous les documents relatifs à cette délibération.